

2013 M 13.3372 Plan d'action national pour la santé des abeilles
(N 19.6.13, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CN; E 24.9.13)

Le 21 mai 2014, le Conseil fédéral a adopté le rapport «Plan national de mesures pour la santé des abeilles». Le rapport comprend des mesures qui ont pu être mises en œuvre directement et des mesures qui nécessitent des études scientifiques préalables. Le Conseil fédéral a donc chargé le Département de l'économie, de la formation et de la recherche d'étudier pour la fin 2016, en collaboration avec le Département fédéral de l'intérieur, la possibilité de développer le plan d'action. Le 2 décembre 2016, le Conseil fédéral a ainsi adopté le rapport «Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national pour la santé des abeilles». Le rapport est disponible sous www.parlement.ch > Objets (indiquer le no d'objet) > cliquer sur l'intervention cherchée > rapport en exécution de l'intervention.

Le Conseil fédéral considère que l'objectif de la motion est atteint et propose de classer cette dernière.

2013 M 13.3367 Mesures visant à protéger les abeilles (N 19.6.13, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CN; E 25.11.13)

Le 21 mai 2014, le Conseil fédéral a adopté le rapport «Plan national de mesures pour la santé des abeilles». Le rapport comprend des mesures qui ont pu être mises en œuvre directement et des mesures qui nécessitent des études scientifiques préalables. Le Conseil fédéral a donc chargé le Département de l'économie, de la formation et de la recherche d'étudier pour la fin 2016, en collaboration avec le Département fédéral de l'intérieur, la possibilité de développer le plan d'action. Le 2 décembre 2016, le Conseil fédéral a ainsi adopté le rapport «Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national pour la santé des abeilles». Le rapport est disponible sous www.blw.ch > Production durable > Protection des plantes > Produits phytosanitaires. Il a en outre adopté un plan d'action pour réduire les risques et favoriser une utilisation durable des produits phytosanitaires en exécution du po. 12.3299 Moser. Le plan d'action est disponible sous www.blw.ch > Production durable > Protection des plantes > Produits phytosanitaires > Plan d'action des produits phytosanitaires

Le Conseil fédéral considère que l'objectif de la motion est atteint et propose de classer cette dernière.

2013 P 13.3837 Protection des consommateurs et des producteurs. Quelle est la situation concernant les désignations protégées des produits agricoles? (E 25.11.13, Savary)

Le 4 mars 2016, le Conseil fédéral a adopté le rapport «Protection des consommateurs et des producteurs. Quelle est la situation concernant les désignations protégées des produits agricoles?» élaboré en exécution du postulat. Le rapport est disponible sous www.parlement.ch > Objets (indiquer le no d'objet) > cliquer sur l'intervention cherchée > rapport en exécution de l'intervention.